

Périodique 1.419

Pas de réunion le MARDI 24/12/2013

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

VOUS AVEZ RECU VOTRE DECOMPTE DE MI-SAISON.

LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 07 JANVIER
2014 AU PLUS TARD.

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L'URBSFA.

CHANGEMENT D'HEURE ET DE TERRAIN

Div. 3 :

Le 04/01/2014 16^h. KD BONS VILLERS – LA LEGIA se jouera sur le terrain de MELLET rue de Wayaux à
16h00

CHANGEMENT D'HEURE ET DE DATE

Div. 1 :

La rencontre du 22/03/2014 27^h. SC WAINAGE – ACRES DREAM TEAM est avancée 04/01/2014 à
15h00

CONVOCAION REUNION DU MARDI 14 JANVIER 2014 au local du RGCC« LE CASTELIN » 13, Place de
l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : FONTAINE UNION – YILDIZ CLUB 61 du 21/12/2013 (1-1)

Arbitre : M. HELGUERS Philippe (PO)

Joueurs : M. BOMBAERTS Loïc 29/10/87 FONTAINE UNION (PO)

M. SPERTI Grégory 29/04/82 FONTAINE UNION (PO)

18h45 Match : CStP MUPPETS – AIR CREDIT du 21/12/2013 (3-1)

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueur : M. TROCH Yohan 29/06/79 AIR CREDIT (PO)

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat
au sein du RGCC à partir du 11/01/2014 :

PEETERS Nicolas 22/05/90 FC CHARLEROI

FISSETTE Jean Christophe 11/11/83 CS ACOZ

MORRE Michael 01/11/78 CS ACOZ

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du
RGCC à partir du 11/01/2014 :

LAMRINI Ayoue 28/09/87 FC ATLAS

CHANTINE Aurélien 10/05/89 FC RCCF

OTTERMANS Ludovic 21/02/84 MATRICULE 22

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Matches du 21/12/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

7.LA LEGIA

F.A. N.R. ou R. 1°inf.	1x10 €
8.FC ATLAS	4x3 €
9.MARCHIENNE MG	1x3 €
10.MATRICULE 22	1x3 €
12.FC CHARLEROI	1x6 €
13.FONTAINE UNION	2x10 €

14.CHARLEROI 61

R. N.C. ou R. 2°inf.	1x20 €
16.CS ACOZ	2x6 €
21.FC MAJESTIC	1x3 €
29.AIR CREDIT	1x3 €
	1x10 €
32.FC RCCF	4x3 €
36.JS MARCHIENNE	1x3 €
37.FAC VAL D'HEURE	3x3 €
39.FC DD SIPRITUEUX	1x3 €
44.CARLO MCC	1x3 €
46.CHU CHARLEROI	1x3 €

52.VDV BUFFALOS

R. N.C. ou R. 3°inf.	1x40 €
	4x3 €
54.CDC OLD BOYS	2x3 €

65.YILDIZ CLUB 61	1x3 €
68.TRABZONSPOR	1x3 €
78.ACRES DREAM TEAM	1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 14 JANVIER 2014 à 18h15 (si besoin voir convocation)

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 17 Décembre 2013

Périodique 1.418

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

VOUS AVEZ RECU VOTRE DECOMPTE DE MI-SAISON.

LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 07 JANVIER 2014 AU PLUS TARD.

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES AVEC EXTENSION A L'URBSFA.

CHANGEMENT D'HEURE ET DE TERRAIN

Div. 1 :

Le 22/02/2014 23°j. AC CHATELET – R. FC SONACA se jouera sur le terrain du FC BOUFFIOULX rue Champs de Péchenne à 12h00

CHANGEMENT DE TERRAIN

Div. 3 :

Le 28/12/2013 15^hj. AIR CREDIT – CAROLO MCC se jouera sur le terrain du FC NALINNES rue des
Monts à 13h00

CONVOCAATION REUNION DU MARDI 07 Janvier 2014 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de
l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : FC GOUGNIES – BOIS DU PRINCE du 07/12/2013 (2-5)

Arbitre : M. NEUWART Pascal (PO)

Joueur : M. JACQUES Jordan 15/09/89 FC GOUGNIES (PO)

18h45 Match : WILLEM'S TRAVEL – VANEGDOM JONET du 07/12/2013 (3-0)

Arbitre : M. CLOOTS VINCENT (PO)

Joueur : M. LOUVRIER Sébastien 01/12/80 VANEGDOM JONET (PO)

19h00 Match : PHENIX M/S/M – CHARLEROI 61 du 14/12/2013 (1-0)

Arbitre : M. VAN DER GOTEN Francis (PF)

Délégué visité : M. MASSON Didier (PO)

Délégué visiteur : M. KANAN Ghasem (PO)

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 04/01/2014 :

POPADINEC Alexandre 26/12/90 BOIS DU PRINCE

FISSETTE Christophe 11/11/83 CS ACOZ

MORRE Michael 01/11/78 CS ACOZ

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 04/01/2014 :

SALHI Saad 15/06/87 FC ATLAS

KAZANCI Mustafa 16/09/81 JS MARCHIENNE

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 04/01/2014 :

ADANUR Musa 13/08/87 CHARLEROI 61

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 14/12/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retards :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

8.FC ATLAS 2x3 €

11.PHENIX M/S/M 1x3 €

13.FONTAINE UNION 1x3 €

14.CHARLEROI 61 3x3 €

1x10 €

16.CS ACOZ 1x3 €

2x6 €

21.FC MAJESTIC

F.A. N.R. ou R. 2°inf. 1x20 €

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

36.JS MARCHIENNE 2x3 €

37.FAC VAL D'HEURE 1x3 €

50.LE MODERNE 1x3 €

56.SC WAINAGE

F.A. incomplète 1x10 €

57.FC NEWVILLE 3x3 €

58.VANEGDOM JONET 2x3 €

63.BOIS DU PRINCE 1x6 €

67.SOCABELEC 1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 07 Janvier 2014 à 18h15 (si besoin voir convocation)

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 10 Décembre 2013

Périodique 1.417

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER – STILLEMANT du CPH - SANTORO de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : MM. GAUTHIER –LOOZE -TUBETTI

VERS LE 20 Décembre 2013, VOUS RECEVREZ VOTRE DECOMPTE DE MI-SAISON.
LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 07 JANVIER
2014 AU PLUS TARD.
EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L'URBSFA.

Division 2

FORFAIT GENERAL du club S. MONTIGNIES les classements seront revus.

INVERSION ET CHANGEMENT D'HEURE

Div. 1 :

Le 28/12/2013 15^oj. AC. B. VILLERS 2 – M&M SPORT devient M&M SPORT - AC B. VILLERS 2 à 15h00

Le 12/04/2014 30^oj. M&M SPORT – AC B. VILLERS 2 devient AC B. VILLERS 2 – M&M SPORT à 16h30

PV REUNION DU 10/12/2013

18h30 Match : CHU CHARLEROI – FAC VAL D'HEURE du 23/11/13 (coupe)

Arbitre : M. NOIRET Denis (PO)

Joueur : M. MALBURNY Thomas 22/03/89 CHU CHARLEROI (PO)

Après avoir entendu le référé, le joueur étant ABSENT NON EXCUSE, le CD décide :

Le joueur MALBURNY Thomas est suspendu pour 7 (6+1) journées effectives de toutes compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 21/12/2013

Comparution : CHU CHARLEROI = 1

Absence comparution : CHU CHARLEROI =1

Frais cause : CHU CHARLEROI = 12 €

CONVOCATION REUNION DU MARDI 07 Janvier 2014 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville – 6200 CHATELET

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : FC GOUGNIES – BOIS DU PRINCE du 07/12/2013 (2-5)

Arbitre : M. NEUWART Pascal (PO)

Joueur : M. JACQUES Jordan 15/09/89 FC GOUGNIES (PO)

18h45 Match : WILLEM'S TRAVEL – VANEGDOM JONET du 07/12/2013 (3-0)

Arbitre : M. CLOOTS VINCENT (PO)

Joueur : M. LOUVRIER Sébastien 01/12/80 VANEGDOM JONET (PO)

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 28/12/2013 :

SANAK Semdin 15/11/92 LE MODERNE

DEMARCQ Grégory 25/04/82 VDV BUFFALOS

SMETS Frédéric 29/06/76 FC DD SPIRITUEUX

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 28/12/2013 :

DUPOND Fabrice 09/12/91 FC GOUGNIES

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Match du 07/12/2013 et réunion du 10/12/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

7.LA LEGIA 1x3 €

15.FC GOUGNIES 1x3 €

1x10 €

16.CS ACOZ

Forfait 1° inf. 1x25 €

17.FC FONTAINE 2x3 €

24.WILLEM'S TRAVEL 2x3 €

39.FC DD SPIRITUEUX 4x3 €

	1x6 €
46.CHU CHARLEROI	2x3 €
Comparution	1x10 €
Absence comparution	1x15 €
Frais cause	1x12 €
50.LE MODERNE	1x6 €
52.VDV BUFFALOS	4x3 €
	1x6 €
54.CDC OLD BOYS	1x3 €
58.VANEGDOM JONET	1x3 €
	1x10 €
60.AS GERPINNES	1x3 €
63.BOIS DU PRINCE	1x3 €
65.YILDIZ CLUB 61	1x3 €
67.SOCABELEC	1x3 €
68.TRABZONSPOR	1x3 €

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet vert).

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

03/12/2013

Périodique 1.416

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER – GAUTHIER – TUBETTI

Absent(s) excusé(s) : MM. LOOZE - STILLEMANT du CPH - SANTORO de la CPAH

1/4 COUPE RGCC du 26/04/2014

13h00 SOCABELEC – SC WAINAGE

13h00 CDC OLD BOYS – CHU CHARLEROI

15h00 LE MODERNE – FONTAINE UNION

13h00 AC CHATELET – FC ATLAS

CONVOCATION REUNION DU MARDI 17 Décembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

PV REUNION DU 03/12/2013

Rapport arbitre M. NOIRET Denis : match ACRES DREAM TEAM – FONTAINE UNION du 30/11/2013.

Pour manque d'organisation (feuille d'arbitre remise au référé à 15h15).

Une amende de 25 € (art. 31) est infligée au club ACRES DREAM TEAM

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 30/11/2013 et réunion du 03/12/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

11.PHENIX M/S/M 3x3 €

12.FC CHARLEROI

R. N.C. ou R. 5°inf. 1x40 €

13.FONTAINE UNION 3x3 €

15.FC GOUGNIES 5x3 €

16.CS ACOZ 3x3 €

28.S. MONTIGNIES

F.A. incomplète 1x10 €

29.AIR CREDIT

R. N.C. ou R. 1°inf 1x10 €

32.FC RCCF 3x3 €

36.JS MARCHIENNE 1x3 €

37.FAC VAL D'HEURE 1x3 €

46.CHU CHARLEROI 2x3 €

49.AC CHATELET 1x3 €

50.LE MODERNE 2x3 €

52.VDV BUFFALOS

R. N.C. ou R. 2°inf 1x20 €

1x3 €

56.SC WAINAGE 1x3 €

59.M&M SPORT 2x3 €

65.YILDIZ CLUB 61 1x3 €

66.FC WAINAGE 1x3 €

67.SOCABELEC 1x3 €

68.TRABZONSPOR

FORFAIT 1°inf. 1x25 €

78.ACRES DREAM TEAM

F.A. incomplète 1x10 €

2x3 €

Amende Art. 31 règlement 1x25 €

SUSPENSIONS

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 21/12/2013 :

MAKOUKI Abdeladine 01/01/85 M&M SPORT

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 07 JANVIER 2014 à 18h15 (si besoin, voir convocation(s))

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 26 Novembre 2013

Périodique 1.415

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

AVIS

CONCERNE AFFILIATIONS

POUR VOUS RENDRE CHEZ M. BRASSEUR LE MERCREDI DE 14 à 16h30 (cartes jaunes).

VOUS DEVEZ TELEPHONER LE MARDI OU AU PLUS TARD LE MERCREDI MATIN.

Article 1421 UB Identification des joueurs

2. Modalités

21. Documents officiels d'identité

EN SUPPLEMENT DE LA CARTE JAUNE DU RGCC

- tout document officiel muni d'une photo délivré par une administration officielle.
- un document de remplacement muni d'une photo, délivré par les services de police locaux en cas de perte ou de vol de la carte d'identité communale ou tout autre document officiel.
- tout document muni d'une photo, reconnu et délivré par l'URBSFA

CONVOCATION REUNION DU MARDI 10 Décembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : CHU CHARLEROI – FAC VAL D'HEURE du 23/11/13 (coupe)

Arbitre : M. NOIRET Denis (PO)

Joueur : M. MALBURNY Thomas 22/03/89 CHU CHARLEROI (PO)

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 23/11/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retards :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI	1x3 €
13.FONTAINE UNION	1x3 €
14.CHARLEROI 61	1x3 €
37.FAC VAL D'HEURE	1x3 €
46.CHU CHARLEROI	2x3 €
	1x10 €
49.AC CHATELET	1x3 €
52.VDV BUFFALOS	1x3 €
65.YILDIZ CLUB 61	1x3 €
66.FC WAINAGE	1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 10 Décembre 2013 à 18h15 (si besoin voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 19 Novembre 2013

Périodique 1.414

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaients présents : M. BRASSEUR Président

MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER – GAUTHIER - LOOZE –TUBETTI – SANTORO de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : M. STILLEMANT du CPH

REMISES (rappel en cas de TRES mauvais temps)

LA REMISE EVENTUELLE DES RENCONTRES SERA ANNONCEE LE VENDREDI APRES 16h00 AU
REPONDEUR DU RGCC 071/40.30.38.

POUR LE SITE, VOIR LE VENDREDI SOIR.

ATTENTION !!! LA PROVINCE PEUT ENCORE DECRETER UNE REMISE LE SAMEDI MATIN.

AVIS

CONCERNE AFFILIATIONS

POUR VOUS RENDRE CHEZ M. BRASSEUR LE MERCREDI DE 14 à 16h30 (cartes jaunes).

VOUS DEVEZ TELEPHONER LE MARDI OU AU PLUS TARD LE MERCREDI MATIN.

ATTENTION A LA NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LES CARTES D'IDENTITES PRENANT COURS LE 01
DECEMBRE 2013 (dernière parution)

CHANGEMENT CQ

Div. 1 :

65.YILDIZ CLUB 61 – M. YILDIZ Muhammet, rue du Wainage, 164 / 011 – 6240 Farciennes.

Tél. : 0473/44.06.42

0484/57.10.75

CHANGEMENT DE COULEUR

Div. 2 : FC MAJESTIC – maillot Bordeaux – culotte noire

PV REUNION DU 19/11/2013

18h30 Match : MARCHIENNE MG – VDV BUFFALOS du 02/11/2013 (2-3 arr.)

Arbitre : M. PISANU Giovanni (PO)

Joueur : M. BESYAPRAK Ugur 12/05/1990 MARCHIENNE MG (PO)

Dél. Visité : M. SOLAK Huseyin 25/10/87 (PO)

Dél. Visiteur : M. FARINE Julien 07/02/87 (PO)

CQ MARCHIENNE MG : M. SENAL Adem (PO)

CQ VDV BUFFALOS : M. LEMAIRE Benoit (PO)

Après avoir entendu le référé et les 2 CQ, M. SOLAK étant absent excusé, MM. BESYAPRAK et FARINE absents NON EXCUSES, le CD décide

Le joueur BESYAPRAK Ugur est radié du RGCC sans possibilité de ré affiliation future.

L'extension de cette sanction est proposée à l'URBSFA.

La carte jaune doit être rentrée dans les 8 jours chez M. Brasseur

L'indiscipline d'un joueur d'une équipe ne pouvant profiter à celle-ci, la rencontre est perdue par MARCHIENNE MG sur le score de 0-5

Pour attitude joueur, une amende de 50 € est infligée au club MARCHIENNE MG.

Comparution : MARCHIENNE MG = 5

Absence comparution : MARCHIENNE MG = 2

VDV BUFFALOS = 1

Frais cause : MARCHIENNE MG = 9 €

18h50

CQ FC ATLAS : M. AZDAD Brahim (PO)

CQ M&M SPORT : M. MOKRANI Hanem (PO)

M. MOKRANI est absent excusé.

Des mises aux points sont faites avec le club FC ATLAS

Comparution : FC ATLAS = 2

19h15 Match : LE MODERNE – ACRES DREAM TEAM du 02/11/2013 (2-3)

Arbitre : M. DEMEULENAERE Willy (PO)

Joueur : M. ZAIDI Djeloual 02/02/83 ACRES DREAM TEAM (PO)

Après avoir entendu le joueur, le référé étant ABSENT EXCUSE, le CD décide :

Le joueur ZAIDI Djeloual, est suspendu pour 2 journées de toutes compétitions officielles au sein du RGCC, à partir du 30/11/2013

Comparution : ACRES DREAM TEAM = 1

CONVOCATION REUNION DU MARDI 03 Décembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville – 6200 CHATELET

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 07/12/2013 :

LAMRINI Mohamed 28/12/93 FC MAJESTIC

BENMAMAAR Mourad 30/0784 M&M SPORT

GACEM Mohamed 19/10/86 M&M SPORT

YILMAZ Erhan 16/10/76 YILDIZ CLUB 61

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 07/12/2013 :

SAKALI Mali 06/11/92 MARCHIENNE MG

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Match du 16/11/2013 et réunion du 19/11/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

7.LA LEGIA

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

8.FC ATLAS

F.A. N.N. ou R. 1°inf. 1x10 €

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

Comparution 2x10 €

9.MARCHIENNE MG

F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €

2x3 €

Comparution 5x10 €

Absence comparution 2x15 €

Frais cause 1x9 €

Amende attitude joueur 1x50 €

10.MATRICULE 22 2x3 €

13.FONTAINE UNION 2x3 €

14.CHARLEROI 61

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

15.FC GOUGNIES 1x3 €

18.KD BONS VILLERS

Forfait 1x25 €

21.FC MAJESTIC 1x3 €

1x6 €

28.S. MONTIGNIES 3x3 €

29.AIR CREDIT 1x3 €

36.JS MARCHIENNE

R. N.C ou R. 1°inf 1x10 €

39.FC DD SPIRITUEUX 2x3 €

49.AC CHATELET 1x3 €

50.LE MODERNE

F.A. incomplète 1x10 €

52.VDV BUFFALOS

Absence comparution 1x15 €

54.CDC OLD BOYS 1x3 €

59.M&M SPORT 1x3 €

2x6 €

65.YILDIZ CLUB 61

F.A. N.R. ou R. 1°inf 1x10 €

R. N.C. ou R. 3°inf 1x40 €

F.A. incomplète 1x10 €

1x6 €

67.SOCABELEC

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

3x3 €

78.ACRES DREAM TEAM 1x3 €

Comparution 1x10 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 03 Décembre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation)

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

12/11/2013

Périodique 1.413

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM. CHARTIER – GAUTHIER – LOOZE - TUBETTI - STILLEMANT du CPH - SANTORO de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : M. CHAMZOPOULOS -

AVIS

CONCERNE AFFILIATION

POUR VOUS RENDRE CHEZ M. BRASSEUR LE MERCREDI DE 14 à 16h30.

VOUS DEVEZ TELEPHONER LE MARDI OU AU PLUS TARD LE MERCREDI MATIN.

CONVOCATION REUNION DU MARDI 26 Novembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

PV REUNION DU 12/11/2013

18h30 Match : VDV BUFFALOS – JS MARCHIENNE du 26/10/2013 (5-1)

Arbitre : M. BROGNIEZ Marcel (PO)

Joueur : M. OZEN Ismail 26/09/82 JS MARCHIENNE (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

Le joueur OZEN Ismail est suspendu en séance de toutes compétitions officielles au sein du RGCC jusqu'au 30/06/2014 inclus.

La carte jaune du RGCC doit être rentrée dans les 8 jours chez M. BRASSEUR.

Comparution : JS MARCHIENNE = 1

Frais cause : JS MARCHIENNE = 23 €

18h50 Match SOCABELEC – FC FONTAINE du 26/10/2013 (arr)

Arbitre : M. THEWIS Alexandre (PO)

Joueur : M. DI FERMO Sébastien 09/07/82 SOCABELEC (PO)

Dél. Visité : M. AKIN Mesin 24/09/78 SOCABELEC (PO)

Dél. Visiteur : M. CLOVIS Thibaut 23/01/76 FC FONTAINE (PO)

CQ SOCABELEC : M. WAUTERS Jean Claude (PO)

CQ FC FONTAINE : M. GORNIAC Jonathan (PO)

Après avoir entendu les parties MM. AKIN ET CLOVIS étant absents excusés, le CD décide :

Le joueur DI FERMO Sébastien est suspendu en séance de toutes compétitions officielles au sein du RGCC jusqu'au 30/06/2014 inclus

La carte jaune du RGCC doit être rentrée dans les 8 jours chez M. BRASSEUR.

De sévères recommandations sont adressées à M. AKIN Mesin

L'indiscipline d'un joueur d'une équipe ne pouvant profiter à celle-ci, la rencontre est perdue par le club SOCABELEC sur le score de 0-5

Pour attitudes joueurs et délégué, une amende de 25 € est infligée au club SOCABELEC

Comparution : SOCABELEC = 5

Frais cause : SOCABELEC = 20 €

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 09/11/2013 et réunion du 12/11/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI

R. N.C. ou R. 2°inf. 1x20 €

9.MARCHIENNE MG 3x3 €

10.MATRICULE 22 1x3 €

12.FC CHARLEROI

R. N.C. ou R. 4°inf 1x40 €

1x3 €

14.CHARLEROI 61 1x3 €

1x6 €

17.FC FONTAINE 1x3 €

1x6 €

19.C.D.I. 1x3 €

29.AIR CREDIT 1x3 €

36.JS MARCHIENNE

Comparution 1x10 €

Frais cause 1x23 €

39.FC DD SPIRITUEUX 3x3 €

44.CAROLO MCC 1x3 €

46.CHU CHARLEROI 2x3 €

49.AC CHATELET

F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €

3x3 €

1x6 €

57.FC NEWILLE 1x3 €

58.VANEGDOM JONET 1x6 €

59.M&M SPORT 1x3 €

65. YILDIZ CLUB 61 1x3 €

67.SOCABELEC

Comparution 5x10 €

Frais cause 1x20 €

Amende attitu. joueu. Et délég. 1x25 €

68.TRABZONSPOR

J. sans C.I. 1x5 €

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 30/11/2013 :

ROELANTS Marc 08/07/83 FC FONTAINE

DEKIMPE Nicolas 11/08/90 VANEGDOM JONET

ONTURK Cihan 11/11/83 CHARLEROI 61

COLASANTI Anthoni 14/02/90 AC CHATELET

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 26 Novembre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

REMISES (rappel en cas de TRES mauvais temps)

LA REMISE EVENTUELLE DES RENCONTRES SERA ANNONCEE LE VENDREDI APRES 16h00 AU
REPONDEUR DU RGCC 071/40.30.38.

POUR LE SITE, VOIR LE VENDREDI SOIR.

ATTENTION !!! LA PROVINCE PEUT ENCORE DECRETER UNE REMISE LE SAMEDI MATIN.

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 05 Novembre 2013

Périodique 1.412

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER – GAUTHIER - LOOZE –TUBETTI – STILLEMANT du CPH – SANTORO
de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : M.

CHANGEMENTS D'HEURE

Div. 3 :

Le 16/11/2013 10^oJ. CHARLEROI 61 – CStP MUPPETS 11h00 au lieu de 12h00

Le 07/12/2013 12^oJ. CHARLEROI 61 – CAROLO MCC 11h00 au lieu de 12h00

FORFAIT GENERAL

Division 1 : le club AT. ROISIN déclare forfait général, les classements seront revus.

CONVOCATION REUNION DU MARDI 19 Novembre 2013 au local du RGCC

LE CASTELIN" 13, Place de l'Hôtel de Ville 6200 Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : MARCHIENNE MG – VDV BUFFALOS du 02/11/2013 (2-3 arr)

Arbitre : M. PISANU Giovanni (PO)

Joueur : M. BESYAPRAK Ugur 12/05/1990 MARCHIENNE MG (PO)

Dél. Visité : M. SOLAK Huseyin 25/10/87 (PO)

Dél. Visiteur : M. FARINE Julien 07/02/87 (PO)

CQ MARCHIENNE MG : M. SENAL Adem (PO)

CQ VDV BUFFALOS : M. LEMAIRE Benoit (PO)

18h50

CQ FC ATLAS : M. AZDAD Brahim (PO)

CQ M&M SPORT : M. MOKRANI Hanem (PO)

19h15 Match : LE MODERNE – ACRES DREAM TEAM du 02/11/2013 (2-3)

Arbitre : M. DEMEULENAERE Willy (PO)

Joueur : M. ZAIDI Djeloual 02/02/83 ACRES DREAM TEAM (PO)

PV REUNION DU 05/11/2013

18h30 Match : TRABZONSPOR – YILDIZ CLUB 61 du 19/10/2013 (2-6)

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueur : M. ORCUN Abdull 14/07/93 YILDIZ CLUB 61 (PO)

En l'absence EXCUSEE du référé et l'absence NON EXCUSEE du joueur, le CD décide :

Le joueur ORCUN Abdull est suspendu pour 4 (3+1) journées de toutes compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 16/11/2013

Comparution : YILDIZ CLUB 61 =1

Absence comparution : YILDIZ CLUB 61 = 1

18h45 Match : SPORT AMITIE FP – PHENIX M/S/M du 19/10/2013 (0-6)

Arbitre : Mme JUVENOY Nicole (PF)

Dél. Visité : M. GIUNTA Salvatore 20/07/67 SPORT AMITIE FP (PO)

CQ SPORT AMITIE FP : M. SIMONART Geoffroy (PO)

Après avoir entendu les parties, le référé étant absent EXCUSE, le CD décide :

De sévères recommandations sont adressées à MM. GIUNTA et SIMONART.

Comparution : SPORT AMITIE FP = 2

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 23/11/2013 :

ROSSI Pasquale 20/10/92 AC CHATELET

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 23/11/2013

BUGDAYCI Halil 24/07/92 MARCHIENNE MG

ABRASSART Kévin 23/02/91 CAROLO MCC

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 23/11/2013 :

ROMANI Mauro 28/07/73 ACRES DREAM TEAM

Pour avoir joué sous le coup d'une suspension :

Le joueur JACQUES Alan voit sa suspension prolongée jusqu'au 04/01/2014 inclus

PERTE DES POINTS

Pour avoir aligné le joueur JACQUES Alan suspendu en séance jusqu'au 31/12/2013 P. 1411.

Le club FC GOUGNIES perd la rencontre du 02/11/2013 FAC VAL D'HEURE – FC GOUGNIES sur le score de 5-0

L'amende pour joueur irrégulier est appliquée.

Le joueur JACQUES Alan voit sa suspension prolongée jusqu'au 04/01/2014 inclus

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Match du 02/11/2013 et réunion du 05/11/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI 1x3 €

8.FC ATLAS 3x3 €

9.MARCHIENNE MG 1x3 €

1x10 €

12.FC CHARLEROI 2x3 €

13.FONTAINE UNION 3x3 €

15.FC GOUGNIES

J. irrégulier 1x15 €

2x3 €

16.CS ACOZ 3x3 €

18.KD BONS VILLERS

R. N.C. ou R. 2°inf. 1x20 €

36.JS MARCHIENNE 1x3 €

44.CAROLO MCC 3x3 €

49.AC CHATELET 3x3 €

1x6 €

50.LE MODERNE 1x3 €

52.VDV BUFFALOS 1x3 €

54.CDC OLD BOYS 1x3 €

58.VANEGDOM JONET 1x3 €

60.AS GERPINNES 1x3 €

65.YILDIZ CLUB 61

Comparution 1x10 €

Absence comparution 1x15 €

66.FC WAINAGE 4x3 €

68.TRABZONSPOR

J. sans C.I. 1x5 €

2x3 €

71.SPORT AMITIE FP

Comparution	2x10 €
78.ACRES DREAM TEAM	3x3 €
	2x10 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 19 Novembre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation)

REMISES (rappel en cas de TRES mauvais temps)

LA REMISE EVENTUELLE DES RENCONTRES SERA ANNONCEE LE VENDREDI APRES 16h00 AU
REPONDEUR DU RGCC 071/40.30.38.

POUR LE SITE, VOIR LE VENDREDI SOIR.

ATTENTION !!! LA PROVINCE PEUT ENCORE DECRETER UNE REMISE LE SAMEDI MATIN.

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

29/10/2013

Périodique 1.411

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM.CHAMZOPOULOS - CHARTIER – LOOZE - TUBETTI - SANTORO de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : MM. GAUTHIER –STILLEMANT du CPH

CONVOCAION REUNION DU MARDI 12 Novembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : VDV BUFFALOS – JS MARCHIENNE du 26/10/2013 (5-1)

Arbitre : M. BROGNIEZ Marcel (PO)

Joueur : M. OZEN Ismail 26/09/82 JS MARCHIENNE (PO)

18h50 Match SOCABELEC – FC FONTAINE du 26/10/2013 (arr)

Arbitre : M. THEWIS Alexandre (PO)

Joueur : M. DI FERMO Sébastien 09/07/82 SOCABELEC (PO)

Dél. Visité : M. AKIN Mesin 24/09/78 SOCABELEC (PO)

Dél. Visiteur : M. CLOVIS Thibaut 23/01/76 FC FONTAINE (PO)

CQ SOCABELEC : M. WAUTERS Jean Claude (PO)

CQ FC FONTAINE : M. GORNIAC Jonathan (PO)

MANQUE DE MEMBRES DE COMITE

7. LA LEGIA 2

9. MARCHIENNE MG 4

IL FAUT 5 MEMBRES DE COMITE

EN ORDRE POUR LE 12/11/2013, ATTENTION AUX AMENDES ET EXCLUSION DU CLUB.

CHANGEMENT D'HEURE

Div. 3 : le 09/11/2013 9^oj. MATRICULE 22 – FC NEWVILLE se jouera à 13h00 au lieu de 15h00

PV REUNION DU 29/10/2013

18h30 Match : SOCABELEC – FC GOUGNIES du 12/10/2013 (4-1 coupe)

Arbitre : M. HOSLET Yoan (PO)

Joueur : M. JACQUES Alan 09/03/93 FC GOUGNIES (PO)

Après avoir entendu le joueur, le référé étant absent NON excusé, le CD décide :

Le joueur JACQUES Alan est suspendu en séance de toutes compétitions officielles au sein du RGCC
jusqu'au 31/12/2013 inclus

Comparution : FC GOUGNIES = 1

ATTENTION

EN ANNEXE, LIRE ATTENTIVEMENT LA DECISION DU CD DU RGCC

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 26/10/2013 et réunion du 29/10/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI 1x3 €

8.FC ATLAS

J. sans C.I. 1x5 €

1x3 €

9.MARCHIENNE MG 5x3 €

10.MATRICULE 22 2x3 €

12.FC CHARLEROI

R. N.C. ou R. 3°inf. 1x40 €

15.FC GOUGNIES

Comparution 1x10 €

17.FC FONTAINE 1x3 €

22.R. FC SONACA 1x3 €

24.WILLEM'S TRAVEL 2x3 €

27.CStP MUPPETS 1x3 €

29.AIR CREDIT 2x3 €

32.FC RCCF	2x3 €
36.JS MARCHIENNE	3x3 €
1x10 €	
39.FC DD SPIRITUEUX	2x3 €
46.CHU CHARLEROI	1x3 €
49.AC CHATELET	
F.A. incomplète	1x10 €
50.LE MODERNE	2x3 €
52.VDV BUFFALOS	1x3 €
56.SC WAINAGE	1x3 €
58.VANEGDOM JONET	1x10 €
59.M&M SPORT	2x3 €
60.AS GERPINNES	1x3 €
66.FC WAINAGE	1x3 €
67.SOCABELEC	1x3 €
1x6 €	
68.TRABZONSPOR	1x3 €
78.ACRES DREAM TEAM	1x3 €
1x10 €	

SUSPENSIONS

Suite à la gravité des faits commis à l'égard du référé, le(s) joueur(s) ci-dessous est (sont) suspendu(s) préventivement à partir du 26/10/2013 (CQ prévenu par téléphone) :

DI FERMO Sébastien 09/07/82 SOCABELEC

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 16/11/2013 :

DI FERMO Sébastien 22/07/82 SOCABELEC

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 16/11/2013 :

DI VALENTIN Sébastien 01/09/80 VANEGDOM JONET

FEYDER Luc 20/06/70 ACRES DREAM TEAM

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 12 Novembre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 22 Octobre 2013

Périodique 1.410

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

RAPPEL

LES DECLARATIONS D'ACCIDENTS DOIVENT ETRE ENVOYEEES CHEZ M. TUBETTI Daniel ET NON DIRECTEMENT A ARENA (attention aux amendes et non prise en compte par l'assurance).

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 09/11/2013 :

ALI Jean Pierre 15/0876 FC WAINAGE

MISIR Mevlut 03/05/83 JS MARCHIENNE

PRESTIFILIPPO Antonino 08/10/80 AS GERPINNES

BRZECZINSKI Ludovic 06/0685 FC FONTAINE

Pour avoir joué sous le coup d'une suspension : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 09/11/2013 :

BOUMEDIANE Rabien 22/05/89 FC MAJESTIC

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 09/11/2013 :

VANLANGENHOVE Ludovic 30/04/85 FC WAINAGE

SPAUTE Yannick 13/08/79 WILLEM'S TRAVEL

Pour avoir aligné le joueur BOUMEDIANE Rabien 22/05/89 suspendu pour 1 journée de championnat
P. 1407 à partir du 19/10/2013 (2 Av.).

Le club FC MAJESTIC perd la rencontre du 19/10/2013 FC MAJESTIC – WILLEM'S TRAVEL sur le score
de 0-5

L'amende pour joueur irrégulier est appliquée.

Le joueur BOUMEDIANE Rabien 22/05/89 est suspendu pour 1 journée effective de toutes
compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 09/11/2013 (voir suspensions)

CONVOCATION REUNION DU MARDI 05 Novembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place
de l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : TRABZONSPOR – YILDIZ CLUB 61 du 19/10/2013 (2-6)

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueur : M. ORCUN Abdull 14/07/93 YILDIZ CLUB 61 (PO)

18h45 Match : SPORT AMITIE FP – PHENIX M/S/M du 19/10/2013 (0-6)

Arbitre : Mme JUVENOY Nicole (PF)

Dél. Visité : M. GIUNTA Salvatore 20/07/67 SPORT AMITIE FP (PO)

CQ SPORT AMITIE FP : M. SIMONART Geoffroy (PO)

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 19/10/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retards :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

9.MARCHIENNE MG 5x3 €

12.FC CHARLEROI 3x3 €

14.CHARLEROI 61 1x3 €

16.CS ACOZ 3x3 €

17.FC FONTAINE 1x3 €

1x6 €

21.FC MAJESTIC

J. irrégulier 1x15 €

2x3 €

24.WILLEM'S TRAVEL 1x3 €

28.S. MONTIGNIES

J. sans C.I. 1x5 €

1x3 €

36.JS MARCHIENNE 2x3 €

1x6 €

46.CHU CHARLEROI 1x3 €

49.AC CHATELET 2x3 €

50.LE MODERNE

R. N.C. ou R. 2° inf. 1x20 €

1x3 €

52.VDV BUFFALOS

J. sans C.I. 1x5 €

54.CDC OLD BOYS 2x3 €

58.VANEGDOM JONET 1x3 €

59.M&M SPORT 2x3 €

60.AS GERPINNES 2x3 €

1x6 €

65.YILDIZ CLUB 61 1x3 €

1x10 €

66.FC WAINAGE 1x3 €

1x6 €

68.TRABZONSPOR 1x3 €

71.SPORT AMITIE FP 1x3 €

78.ACRES DREAM TEAM

Forfait 1° inf. 1x25 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 05 Novembre 2013 à 18h15 (si besoin voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier officiel).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

15/10/2013

Périodique 1.409

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM.CHAMZOPOULOS - CHARTIER – GAUTHIER - LOOZE

Absent(s) excusé(s) : MM. TUBETTI - STILLEMANT du CPH - SANTORO de la CPAH

LES FEUILLES DE MATCHS, DOIVENT ETRE REMPLIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN MAJUSCULES
D'IMPRIMERIE LISIBLES (ATTENTION AUX AMENDES).

POUR LES DESIGNATIONS D'ARBITRES (si pas dans périodique papier), VOIR SUR LE SITE RGCC OU
FOOTBEL.

TIRAGE COUPE RGCC DU 23/11/2013

- 1) 15h30 SC WAINAGE – VDV BUFFALOS
- 2) 13h00 SOCABELEC – CHARLEROI 61
- 3) 15h00 S. MONTIGNIES – CDC OLD BOYS
- 4) 13h00 CHU CHARLEROI – FAC VAL D'HEURE
- 5) 15h00 FONTAINE UNION – FC WAINAGE
- 6) 12h30 BOIS DU PRINCE – LE MODERNE

7) 15h00 YILDIZ CLUB 61 – AC CHATELET

8) 13h00 AVANTI CHARLEROI – FC ATLAS

CONVOCATION REUNION DU MARDI 29 Octobre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : SOCABELEC – FC GOUGNIES du 12/10/2013 (4-1 coupe)

Arbitre : M. HOSLET Yoan (PO)

Joueur : M. JACQUES Alan 09/03/93 FC GOUGNIES (PO)

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 12/10/2013 et réunion du 15/10/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI

F.A. incomplète 1x10 €

1x3 €

7.LA LEGIA 1x3 €

9.MARCHIENNE MG 2x3 €

11.PHENIX M/S/M 1x3 €

14.CHARLEROI 61	2x3 €
15.FC GOUGNIES	1x10 €
17.FC FONTAINE	1x3 €
27.CStP MUPPETS	1x3 €
32.FC RCCF	2x3 €

50.LE MODERNE

F.A. N.R. ou R. 2°inf.	1x20 €
F.A. incomplète	1x10 €
Courrier irrégulier	1x10 €

52.VDV BUFFALOS

R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €
----------------------	--------

1x3 €

54.CDC OLD BOYS	1x3 €
-----------------	-------

57.FC NEWVILLE

Envoi direct à Arena	1x10 €
----------------------	--------

60.AS GERPINNES	1x3 €
-----------------	-------

63.BOIS DU PRINCE	1x3 €
-------------------	-------

65.YILDIZ CLUB 61	1x6 €
-------------------	-------

66.FC WAINAGE

F.A. incomplète	1x10 €
-----------------	--------

67.SOCABELEC	1x10 €
--------------	--------

71.SPORT AMITIE FP	1x3 €
--------------------	-------

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en coupe : suspendu(s) pour le tour de coupe du 23/11/2013 :

MABCHOUR Nawfal 25/06/91 ILDIZ CLUB 61

2 avertissements en coupe : suspendu(s) pour le tour de coupe du 23/11/2013 :

RAEYMAEKERS Sébastien 16/06/80 VDV BUFFALOS

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 02/11/2013 :

DERRAZ Lahcen 11/11/78 SOCABELEC

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 29 Octobre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 08 Octobre 2013

Périodique 1.408

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER – GAUTHIER - LOOZE – SANTORO CPAH

Absent(s) excusé(s) : M. TUBETTI - STILLEMANT CPH

CHANGEMENT D'ADRESSE

Div. 2 AVANTI CHARLEROI : MARASCHIELLO Gianni – Chaussée de Nivelles 109 à 6041 GOSELIES

CHANGEMENT DE COULEURS

Div. 3 FC RCCF : maillot noir et jaune – culotte noire

INVERSION

Le 28/12/13 15°j. 11h00 CStP MUPPETS - FC DD SPIRITUEUX devient 15h00 FC DD SPIRITUEUX – CStP MUPPETS

Le 12/04/14 30°j. 15h00 FC DD SPIRITUEUX – FC DD SPIRITUEUX devient 11h00 CStP MUPPETS - FC DD SPIRITUEUX

CHANGEMENT DE TERRAIN

Div. 2 FC CHARLEROI : A PARTIR DU 19/10/2013 le club FC CHARLEROI jouera sur le terrain de Heppignies rue du Trou à la vigne à 12h00

Div. 3 FC NEWVILLE : A PARTIR DU 19/10/2013 le club FC NEWVILLE jouera sur le terrain de Heppignies rue du Trou à la Vigne à 12h00 (3337)

PV REUNION DU 08/10/2013

18h30 Match : AIR CREDIT – FC NEWVILLE du 21/09/2013 (4-2)

Arbitre : Mme JUVENOT Nicole (PO)

Dél. Visiteur : M. CARAMIA Gaetano (PO)

Entraîneur visiteur : M. DONOFRIO Pellegrino (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

MM. CARAMIA Gaetano et DONOFRIO Pellegrino sont suspendus en séance de toutes fonctions officielles au terrain jusqu'au 31/12/2013 inclus

Comparution : FC NEWVILLE = 2

Frais cause : FC NEWVILLE = 14 €

CONVOCATION REUNION DU MARDI 22 Octobre 2013 au local du RGCC « Taverne le Brabançon » 50,
rue Neuve à Charleroi

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 26/10/2013 :

BOUKHLIQ Rochdi 13/11/88 AC CHATELET

EZZOUBAIRI Ilias 05/11/91 FC ATLAS

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 26/10/2013

REMY Cédric 30/08/80 S. MONTIGNIES

CHELLAF Khalid 15/05/91 MAJESTIC

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Match du 05/10/2013 et réunion du 08/10/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

7.LA LEGIA	1x3 €
8.FC ATLAS	1x6 €
9.MARCHIENNE MG	2x3 €
12.FC CHARLEROI	1x3 €
15.FC GOUGNIES	2x3 €
17.FC FONTAINE	1x3 €
19.C.D.I.	1x3 €

21.FC MAJESTIC	1x3 €
22.R. FC SONACA	1x3 €
24.WILLEM'S TRAVEL	3x3 €
28.S. MONTIGNIES	1x3 €
32.FC RCCF	1x3 €
41.AT. ROISIN	3x3 €
49.AC CHATELET	1x6 €
57.FC NEWVILLE	
Comparution	2x10 €
Frais cause	1x14 €
65.YILDIZ CLUB 61	
F.A. incomplète	1x10 €
	1x3 €
Envoi direct à Arena	1x10 €
78.ACRES DREAM TEAM	2x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 22 Octobre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet vert).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

01/10/2013

Périodique 1.407

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ :brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM.CHAMZOPOULOS - GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI – STILLEMANT du CPH

Absent(s) excusé(s) : MM. CHARTIER – SANTORO de la CPAH

LES FEUILLES DE MATCHS, DOIVENT ETRE REMPLIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN MAJUSCULES
D'IMPRIMERIE LISIBLES (ATTENTION AUX AMENDES).

POUR LES DESIGNATIONS D'ARBITRES (si pas dans périodique papier), VOIR SUR LE SITE RGCC OU
FOOTBEL.

Div. 1 : La rencontre arrêtée (blessure grave d'un joueur) du 21/09/2013 15h00 FONTAINE UNION –
R. FC SONACA se jouera à une date ultérieure.

CONVOCATION REUNION DU MARDI 15 Octobre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de
l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

REUNION ASBL

PV REUNION DU 01/10/2013

18h30 Match : JS MARCHIENNE – WILLEM'S TRAVEL du 14/09/2013 (4-4)

Arbitre : M. LECOMTE Jean Claude (PO)

Joueur : M. TUNAYDIN Karani 25/05/82 JS MARCHIENNE (PO)

Dél. Visité : M. DOGAN Turgan 23/02/84 (PO)

Dél. Visiteur : M. MARIEN René (PO)

CQ JS MARCHIENNE : M. CANKAYA Alaatin (PO)

Après avoir entendu le référé et le délégué visiteur les convoqués de JS MARCHIENNE étant ABSENTS
NON EXCUSES, le CD décide :

Le joueur TUNAYDIN Karani est suspendu en séance de toutes compétitions officielles au sein du
RGCC jusqu'au 30/06/2014 inclus

La carte jaune du joueur doit être rentrée dans les 8 jours chez M. BRASSEUR.

De sévères recommandations sont adressées au délégué visité.

Pour attitude joueurs, délégués et spectateurs, une amende de 50 € est infligée au club JS
MARCHIENNE

Comparution : JS MARCHIENNE = 4

Absence comparution : JS MARCHIENNE = 3

Frais cause : JS MARCHIENNE = 11 €

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 28/09/2013 et réunion du 01/10/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI 2x3 €

8.FC ATLAS 2x3 €

9.MARCHIENNE MG

2 retards paiements = 100 € sur le compte du RGCC au plus tard le Mercredi 09/10/13 sous peine de radiation.

12.FC CHARLEROI 2x3 €

13.FONTAINE UNION 1x3 €

19.C.D.I. 2x3 €

SUITE AU VERSO

21.FC MAJESTIC

F.A. incomplète 1x10 €

2x3 €

1x6 €

22.R. FC SONACA 1x6 €

24.WILLEM'S TRAVEL 2x3 €

27.CStP MUPPETS 1x3 €

28.S. MONTIGNIES 3x3 €

1x10 €

36.JS MARCHIENNE 1x3 €

Comparution 4x10 €

Absence comparution 3x15 €

Frais cause 1x11 €

Amende attitude joueurs, délégués et spectateurs 1x50 €

41.AT. ROISIN 1x3 €

50.LE MODERNE

F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

1x3 €

54.CDC OLD BOYS	3x3 €
57.FC NEWVILLE	1x3 €
58.VANEGDOM JONET	1x3 €
56.FC WAINAGE	1x3 €
67SOCABELEC	1x3 €
71.SPORT AMITIE FP	2x3 €
78.ACRES DREAM TEAM	3x3 €

SUSPENSIONS

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 19/10/2013 :

MASSON Thierry 04/06/71 S. MONTIGNIES

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 19/10/2013 :

DOSOGNE Kevin 23/04/89 R. FC SONACA

BOUMEDIANE Rabien 22/05/89 FC MAJESTIC

INVERSIONS DE RENCONTRES

Le 14/12/13 13°j. 15h00 FC DD SPIRITUEUX – AIR CREDIT devient 13h00 AIR CREDIT – FC DD
SPIRITUEUX

Le 29/03/14 28°j. 13h00 AIR CREDIT – FC DD SPIRITUEUX devient 15h00 FC DD SPIRITUEUX

Le 21/12/13 14°j. 13h00 AIR CREDIT – CStP MUPPETS devient 11h00 CStP MUPPETS – AIR CREDIT

Le 05/04/14 29°j. 11h00 CStP MUPPETS – AIR CREDIT devient 13h00 AIR CREDIT – CStP MUPPETS

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE

9.MARCHIENNE MG : 0478/28.68.47

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 15 Octobre 2013 à 18h15 (si besoin, voir
convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet
calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 24 Septembre 2013

Périodique 1.406

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

CHANGEMENT DE DATE

Division2 : la rencontre du 28/12/2013 VANEGDOM JONET – FC CHARLEROI est avancée au 12/10/2013 à 15h00 (terrain inchangé)

RECTIFICATIF NUMERO DE BLOC (terrain)

JS SOCABELEC et MATRICULE 22 = 3336 au lieu de 3438

CHANGEMENT DE COULEURS

Div. 2 JS MARCHIENNE : Maillot blanc – culotte rouge

CHANGEMENT D'ADRESSE CQ

Div. 1 AC CHATELET : M. MAWET Pierre rue de la Justice, 368 à 6200 Chatelet

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 12/10/2013 :

ORCUN Abdul 14/07/93 YILDIZ CLUB 61

REMY Cédric 30/08/80 S. MONTIGNIES

CONVOCATION REUNION DU MARDI 08 Octobre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : AIR CREDIT – FC NEWVILLE du 21/09/2013 (4-2)

Arbitre : Mme JUVENOT Nicole (PO)

Dél. Visiteur : M. CARAMIA Gaetano (PO)

Entraîneur visiteur : M. DONOFRIO Pellegrino (PO)

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 21/09/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retards :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

8.FC ATLAS 2x3 €

9.MARCHIENNE MG 1x3 €

12.FC CHARLEROI

R. N.C. ou R. 2°inf 1x20 €

19.CD.I. 1x3 €

21.FC MAJESTIC 1x3 €

22.R.FC SONACA 1x3 €

24.WILLEM'S TRAVEL

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

28.S. MONTIGNIES 1x6 €

41.AT. ROISIN 1x3 €

44.CAROLO MCC

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

52.VDV BUFFALOS	1x3 €
59.M&M SPORT	3x3 €
65.YILDIZ CLUB 61	
R. N.C. ou R. 2°inf.	1x20 €
	1x6 €
68.TRABZONSPOR	1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 08 Octobre 2013 à 18h15 (si besoin voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier officiel).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

POUR LES DESIGNATIONS D'ARBITRES (si pas dans périodique papier), VOIR SUR LE SITE RGCC OU FOOTBEL.

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

17/09/2013

Périodique 1.405

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM.CHAMZOPOULOS - GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI – SANTORO de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : MM. CHARTIER – STILLEMANT du CPH

DERNIER RAPPEL

EN ANNEXE VOUS TROUVEREZ LE MONTANT DE L'ASSURANCE QUE VOUS AVEZ CHOISI.
LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 01 OCTOBRE
2013

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L'URBSFA.

LES FEUILLES DE MATCHS, DOIVENT ETRE REMPLIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN MAJUSCULES
D'IMPRIMERIE (ATTENTION AUX AMENDES).

POUR LES DESIGNATIONS D'ARBITRES (si pas dans périodique papier), VOIR SUR LE SITE RGCC OU
FOOTBEL.

CONVOCATION REUNION DU MARDI 01 Octobre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de
l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : JS MARCHIENNE – WILLEM'S TRAVEL du 14/09/2013 (4-4)

Arbitre : M. LECOMTE Jean Claude (PO)

Joueur : M. TUNAYDIN Karani 25/05/82 JS MARCHIENNE (PO)

Dél. Visité : M. DOGAN Turgan 23/02/84 (PO)

Dél. Visiteur : M. MARIEN René (PO)

CQ JS MARCHIENNE : M. CANKAYA Alaatin (PO)

PV REUNION DU 17/09/2013

18h30 Match : WILLEM'S TRAVEL – AC B. VILLERS 2 du 31/08/2013 (coupe 3-1)

Arbitre : M. STEVENNE Antoine (PO)

Joueur : M. HENDRICK Nicolas 01/03/84 AC B. VILLERS 2 (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

Le joueur HENDRICK Nicolas est suspendu pour 6 journées effectives de toutes compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 28/09/2013.

Comparution : AC B. VILLERS 2 = 1

Frais cause : AC B. VILLERS 2 = 10 €

18h45 Match : VDV BUFFALOS – MARCHIENNE MG du 31/08/2013 (coupe 3-1)

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueurs : M. KARAMAN Osman 13/09/89 MARCHIENNE MG (PO)

M. BUGDAYCI Halil 24/07/92 MARCHIENNE MG (PO)

Après avoir entendu les parties, le joueur BUGDAYCI Halil étant ABSENT NON EXCUSE, le CD décide :

Le joueur KARAMAN Osman est suspendu pour 1 journée effective de toutes compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 28/09/2013.

Le joueur BUGDAYCI Halil est suspendu pour 2 journées (1+1) effectives de toutes compétitions officielles au sein du RGCC à partir du 28/09/2013

Comparution : MARCHIENNE MG = 2

Absence comparution : MARCHIENNE MG =1

Frais cause : MARCHIENNE MG = 36

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 14/09/2013 et réunion du 17/09/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI

R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €
9.MARCHIENNE MG	1x3 €
Comparution	2x10 €
Absence comparution	1x15 €
Frais cause	1x36 €
10.MATRICULE 22	1x3 €
13.FONTAINE UNION	2x3 €
14.CHARLEROI 61	1x3 €
15.FC GOUGNIES	3x3 €
	1x10 €
17.FC FONTAINE	3x3 €
18.KD BONS VILLERS	3x3 €
21.FC MAJESTIC	2x3 €

22.R.FC SONACA	3x3 €
32.FC RCCF	1x3 €
36.JS MARCHIENNE	3x3 €
	2x10 €
44.CAROLO MCC	1x3 €
46.CHU CHARLEROI	1x3 €
50.LE MODERNE	1x6 €
52.VDV BUFFALOS	2x3 €
53.AC B. VILLERS 2	1x3 €
Comparution	1x10 €
Frais cause	1x10 €
54.CDC OLD BOYS	
F.A. incomplète	1x10 €
56.SC WAINAGE	2x3 €
57.FC NEWVILLE	
R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €
	2x3 €
60.AS GERPINNES	1x3 €
65.YILDIZ CLUB 61	1x3 €
67.SOCABELEC	1x3 €

SUSPENSIONS

Rapport d'arbitre (carte rouge) : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 05/10/2013 :

JACQUES Allan 09/03/93 FC GOUGNIES

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 05/10/2013 :

DERE Louis 28/06/83 JS MARCHIENNE

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 05/10/2013 :

DIBLASIO Tomaso 14/04/75 LE MODERNE

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 01 Octobre 2013 à 18h15 (si besoin, voir convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi 10 Septembre 2013

Périodique 1.404

SITE : www.rgcc.be

E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com

E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

EN ANNEXE VOUS TROUVEREZ LE MONTANT DE L'ASSURANCE QUE VOUS AVEZ CHOISI.
LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 01 OCTOBRE
2013

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L'URBSFA.

LES FEUILLES DE MATCHS, DOIVENT ETRE REMPLIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN MAJUSCULES
D'IMPRIMERIE (ATTENTION AUX AMENDES).

LA PARTIE DU DESSUS GAUCHE DES ENVELOPPES (feuilles d'arbitres) DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE
REPLIEE, EN CAS DE NON RESPECT UNE AMENDE DE 10€ SERA INFLIGEE AU CLUB FAUTIF (dernier
rappel)

POUR LES DESIGNATIONS D'ARBITRES, VOIR SUR LE SITE RGCC OU FOOTBEL.

CHANGEMENT DE TERRAIN

Division1 : à partir du 21/09/2013 le club TRABZONSPOR jouera sur le terrain du FC CHARLEROI rue
Georges Tourneur – Marchienne au Pont (SYNTHETIQUE) à 17h00

CHANGEMENT DE COULEURS

Division 2 : WILLEM'S TRAVEL vareuse bleu ciel – culotte bleu foncé

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat
au sein du RGCC à partir du 28/09/2013 :

GURSEVER Harun 29/06/89 TRABZONSPOR

CONVOCATION REUNION DU MARDI 24 Septembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place
de l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (tenir note des modifications dans votre carnet
calendrier officiel).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 07/09/2013

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retards :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

7.LA LEGIA

F.A. incomplète 1x10 €

8.FC ATLAS 3x3 €

10.MATRICULE 22 1x3 €

11.PHENIX M/S/M

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

31/08 1x3 €

16.CS ACOZ

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

2x3 €

19.C.D.I. 1x3 €

22.R.FC SONACA 1x3 €

28.S. MONTIGNIES 1x3 €

32.FC RCCF 1x3 €

36.JS MARCHIENNE 1x3 €

41.AT. ROISIN 31/08 2x3 €

1x3 €

44.CAROLO MCC 4x3 €

50.LE MODERNE 1x3 €

52.VDV BUFFALOS

F.A. N.R. ou R. 2°inf. 1x20 €

53.AC B. VILLERS 2 1x3 €

56.SC WAINAGE 3x3 €

65.YILDIZ CLUB 61

R. N.C. ou R. 1° inf.	1x10 €
	1x3 €
66.FC WAINAGE	2x3 €
67.SOCABELEC	4x3 €
68.TRABZONSPOR	1x3 €
	1x6 €
71.SPORT AMITIE FP	1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 24 SEPTEMBRE 2013 à 18h15 (si besoin voir convocation)

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du

03/09/2013

Périodique 1.403

SITE : www.rgcc.be

E-MAILSITE : comitergcc@gmail.com

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président

MM.CHAMZOPOULOS - CHARTIER – GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI

Absent(s) excusé(s) : M. STILLEMANT du CPH – SANTORO de la CPAH

CHANGEMENT DE TERRAIN

Division 3 : a partir du 14/09/2013 le club MATRICULE 22 jouera à domicile sur le terrain de JUMET
SPORT Sentier de l'Épée à 15h00

A partir du 07/09/2013 le club AIR CREDIT jouera à domicile sur le terrain du FC VAL D'HEURE – Allée de la Cowarte à HAM/HEURE à 13h00

CHANGEMENT D'ADRESSE CQ

Page 6 – division1 :

M&M SPORT : MOKRANI Hanem, rue de la Colline, 8 à 6030 Marchienne-au -Pont

CHANGEMENTS CALENDRIER

Division 1 :

ACRES DREAM TEAM – ajouter terrain SYNTHETIQUE

Page 9 : lire DIVISION 3

Division 3 : R.A. ALSTOM déclare FORFAIT GENERAL

LES FEUILLES DE MATCHS, DOIVENT ETRE REMPLIES PAR ORDRE ALPHABETIQUE ET EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE (ATTENTION AUX AMENDES).

POUR LES DESIGNATIONS D'ARBITRES, VOIR SUR LE SITE RGCC OU FOOTBEL.

CONVOCATION REUNION DU MARDI 17 Septembre 2013 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de ville – 6200 Chatelet.

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : WILLEM'S TRAVEL – AC B. VILLERS 2 du 31/08/2013 (coupe 3-1)

Arbitre : M. STEVENNE Antoine (PO)

Joueur : M. HENDRICK Nicolas 01/03/84 AC B. VILLERS 2 (PO)

18h45 Match : VDV BUFFALOS – MARCHIENNE MG du 31/08/2013 (coupe 3-1)

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueurs : M. KARAMAN Osman 13/09/89 MARCHIENNE MG (PO)

M. BUGDAYCI Halil 24/07/92 MARCHIENNE MG (PO)

TIRAGE COUPE RGCC DU 12 Octobre 2013

12h00 CHARLEROI 61 – FC RCCF

15h00 FC WAINAGE – CAROLO MCC

15h00 FONTAINE UNION – LA LEGIA

15h00 PHENIX M/S/M – CDC OLD BOYS

13h30 SPORT AMITIE – FAC VAL D’HEURE

15h00 YILDIZ CLUB 61 – AS GERPINNES

13h00 C.H.U. CHARLEROI – FC NEUWVILLE

13h00 AVANTI CHARLEROI – CStP MUPPETS

12h30 WILLEM’S TRAVEL – AC CHATELET

15h00 VDV BUFFALOS – FC FONTAINE

15h00 LE MODERNE – R.FC SONACA

10h00 CS ACOZ – SC WAINAGE

15h00 ACRES DREAM TEAM – FC ATLAS

15h00 S. MONTIGNIES – M&M SPORT

12h30 BOIS DU PRINCE – MARCHIENNE MG

13h00 SOCABELEC – FC GOUGNIES

CLUBS RECUPERES : LE MODERNE – C.H.U. CHARLEROI – MARCHIENNE MG – CS ACOZ – LA LEGIA – S.
MONTIGNIES – CHARLEROI 61 – FC FONTAINE – AS GERPINNES

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 31/08/2013 coupe

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

9 MARCHIENNE MG 4x3 €

2x10 €

10.MATRICULE 22

Forfait 1°inf. 1x25 €

12.FC CHARLEROI

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

14.CHARLEROI 61 1x6 €

15.FC GOUGNIES 2x3 €

16.CS ACOZ 1x3 €

1x6 €

17.FC FONTAINE

F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €

1x3 €

18.KD BONS VILLERS

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

21.FC MAJESTIC

F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €

22.R. FC SONACA 1x3 €

24.WILLEM'S TRAVEL 1x3 €

1x6 €

27.CStP MUPPETS

F.A. incomplète 1x10 €

29.AIR CREDIT

F.A. incomplète 1x10 €

41.AT. ROISIN

F.A. N.R. ou R. 1° inf. 1x10 €

R. N.C. ou R. 1°inf. 1x10 €

46.C.H.U CHARLEROI 2x3 €

50.LE MODERNE 3x3 €

52.VDV BUFFALOS

F.A. N.R. ou R. 1°inf. 1x10 €

6x3 €

53.AC B. VILLERS 2 1x3 €

1x10 €

57.FC NEWVILLE 2x3 €

65.YILDIZ CLUB 61

F.A. incomplète 1x10 €

66.FC WAINAGE 3x3 €

71.SPORT AMITIE FP

F.A. incomplète 1x10 €

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en coupe :

Suspendu(s) pour le tour de coupe du 12/10/2013 :

MANTEGNA Vincenzo 04/02/92 WILLEM'S TRAVEL

BOZKUS Murat 22/07/86 CHARLEROI 61

BRABANT Sébastien 22/0584 CS ACOZ

EN ANNEXE VOUS TROUVEREZ LE MONTANT DE L'ASSURANCE QUE VOUS AVEZ CHOISI.
LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 01 OCTOBRE
2013

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L'URBSFA.

ATTENTION !!!

M. BRASSEUR ETANT SEUL POUR LES AFFILIATIONS, LES CARTES VERTES POUR AFFILIATIONS (remplies
en caractère majuscule d'imprimerie) DEVRONT LUI PARVENIR LE MERCREDI MATIN ET LES CARTES
JAUNES SERONT RENVOYEEES LE JEUDI.

DE PLUS, LES PHOTOS NON DECOUPEES AU BON FORMAT (carte d'identité) NE SERONT PLUS
ACCEPTÉES ET UNE AMENDE DE 10€ SERA APPLIQUEE ET LES CARTES RENVOYEEES.

EN CE QUI CONCERNE LES PHOTOS, CELLES-CI DOIVENT ETRE COLLEES LEGEREMENT OU MUNIES
D'UN ATTACHE TROMBONNE.

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 17 Septembre 2013 (si besoin, voir
convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

ATTENTION AU CHANGEMENT DE LOCAL

NOUVEAU LOCAL DU RGCC « LE CASTELIN » – Place de l’Hôtel de Ville, 13 à 6200 CHATELET – Tél.
071/39.06.04

RAPPEL

LA COTISATION RGCC (en annexe) POUR LA SAISON 2013/2014, SOIT 130€, DOIT SE TROUVER
OBLIGATOIREMENT SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE 30 AOUT 2013 (le 1° Septembre étant un
dimanche).

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L’URBSFA

EN ANNEXE VOUS TROUVEREZ LE MONTANT DE L’ASSURANCE QUE VOUS AVEZ CHOISI.

LA SOMME RENSEIGNEE DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE MARDI 01 OCTOBRE
2013

EN CAS DE MANQUEMENT, LE CLUB ET LES MEMBRES DU COMITE SERONT RADIES POUR DETTES
AVEC EXTENSION A L’URBSFA.

ATTENTION !!!

M. BRASSEUR ETANT SEUL POUR LES AFFILITIONS, LES CARTES VERTES POUR AFFILIATIONS (remplies en caractères majuscules d'imprimerie) DEVRONT LUI PARVENIR LE MERCREDI MATIN ET LES CARTES JAUNES SERONT RENVOYEEES LE JEUDI.

DE PLUS, LES PHOTOS NON DECOUPEES AU BON FORMAT (carte d'identité) NE SERONT PLUS ACCEPTEES ET UNE AMENDE DE 10€ SERA APPLIQUEES.

EN CE QUI CONCERNE LES PHOTOS, CELLES-CI DOIVENT ETRE COLLEES LEGEREMENT OU MUNIES D'UNE ATTACHE TROMBONNE.

C'est avec une vive émotion et une profonde tristesse que nous apprenons le décès de M. VENEZIA Gustave du club AT. ROISIN.

Le Président et les membres du C.D. du R.G.C.C. présentent leurs sincères condoléances au club, ainsi qu'à la famille.

SUSPENSIONS RGCC RESTANTES

KASMI Ismaël 02/05/90 AT ROISIN 1 journée à partir du 15/08/2013 P.1397

MEULEMAN Andrew 21/10/89 CMCC 2 journées à partir du 15/08/2013 P.1399

RAPPELS

LE RESULTAT DES RENCONTRES DOIT ÊTRE COMMUNIQUE AU 0475/63.85.79 DE 17h30 à 18h30 (sauf avis contraire au périodique).

POUR LES MATCHES QUI SE JOUENT A 17h00, LE RESULTAT DOIT ÊTRE COMMUNIQUE AVANT 18h45.

ATTENTION AUX AMENDES

LES FEUILLES D'ARBITRES CORRECTEMENTS REMPLIES (par ordre alphabétique), DOIVENT ETRE POSTEES LE LUNDI MATIN (au plus tard), AFFRANCHIES AVEC UN TIMBRE PRIOR, M. LOOZE DOIT EN AVOIR POSSESSION LE MARDI AVANT 13h00.

LA PARTIE DU DESSUS GAUCHE DES ENVELOPPES (feuilles d'arbitres) DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE REMPLIE, EN CAS DE NON RESPECT UNE AMENDE DE 10€ SERA INFLIGEE AU CLUB FAUTIF (dernier rappel)

Les cartes d'affiliations VERTES et BLEUES doivent être remplies LISIBLEMENT en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE.

En cas de non-respect, LES CARTES JAUNES NE SERONT PLUS DELIVREES.

DECISION COMMISSION PROVINCIALE DES ARBITRES DU HAINAUT (CPAH)

LE CLUB RESPONSABLE DE FAITS GRAVES COMMIS A L'EGARD D'UN ARBITRE, SERA SANCTIONNE DE NON DESIGNATION POUR 3 à 4 MATCHS A DOMICILE.

IL EST DANS VOTRE INTERET DE FAIRE RESPECTER LE REFERE EN TOUTES CIRCONSTANCES (joueurs et officiels) OU BIEN SE SERA LA DISPARITION PURE ET SIMPLE DES CORPORATIFS

A REPERCUTER AUPRES DE VOS AFFILIES, SANS ARBITRE PLUS DE FOOTBALL

COMME LE PREVOIT L'ART. 21 point 2 DU REGLEMENT DU RGCC, LES CLUBS AYANT DES MATCHS EN CONCURRENCES AVEC UN AUTRE CLUB DOIVENT OBLIGATOIREMENT TROUVER UNE SOLUTION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE 03 Septembre 2013 à 18h30

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgcc.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.